

# INFO FICHES-BÂTIMENTSEXEMPLAIRES 2012



# **RUE JEAN BENAETS [165]**

## IMMEUBLE A FAIBLE CONSOMMATION ENERGETIQUE FAIT LA PART BELLE AUX MATERIAUX DURABLES

### Appartements - Construction neuve

Rue Jean-Benaets 63-65, 1180 Uccle

Maître d'ouvrage : M. De Lathouwer et C. Bayet

Architecte: Ariade Architectes Bureau d'études : Ariade Carbone

kWh/m<sup>2</sup> an Moyenne bruxelloise

Murs: mousse résol, toît : EPS



Syst. ventilation D,  $\eta = 75\% / 83\%$ n50/h = 0.37



Panneaux **Photovoltaïques** 44m<sup>2</sup>/8400Wc



Night-cooling, construction massive,pare-soleil



A proximité des transports publics



Jardin et façade Végétalisée



Toiture et façades vertes



Citerne pluviale: 4,8m³, jardin en pleine terre



Peinture naturelle, bois local labellisé



Matériaux locales propices aux recyclages



Peintures et colles saines, isolation acoustique





Dans cet immeuble répondant au standard Passif et incluant trois appartements et un studio, la priorité a été accordée aux matériaux de construction durables et écologiques. Les architectes concepteurs ont visé de grandes ambitions en termes de consommation énergétique. Celle-ci a été minimisée notamment via une bonne isolation, une bonne étanchéité à l'air, une production et gestion de la chaleur ingénieuse avec très peu de déperditions thermiques, et un système de ventilation économe. Une installation solaire photovoltaïque conséquente sur la toiture produit de façon « renouvelable » une quantité importante du total de l'énergie requise. Les appartements peuvent ainsi disposer d'un certificat PEB (performance énergétique de bâtiments) A++ et l'immeuble peut être considéré NZEB, bâtiment presque zéro énergie.

Les aspects touchant à la biodiversité et à la verdure en ville sont également dans la conception : en plus d'un grand jardin, une toiture et une façade vertes favorisent encore la qualité de l'air et la biodiversité. Ces éléments rentrent en synergie avec le plateau Avijl, un espace vert de 8,5 ha à proximité immédiate, composé de pâtures, de zones boisées peuplées d'oiseaux et d'animaux sauvages, et abritant aussi de petits potagers que la commune loue à ses habitants.

#### **EN CHIFFRES**

Surface brute hors sol	477 m²
Réception des travaux	Déc. 2015
Coûts de construction HTVA, hors primes	1.600 €/m²
Subvention bâtiment exemplaire	34.952 €





## INFO FICHES-BÂTIMENTSEXEMPLAIRES 2012

## **UNE STRUCTURE DURABLE & DES MATERIAUX ECOLOGIQUES**

Pour une durabilité optimale, les concepteurs ont choisi des matériaux à faible empreinte écologique et à longue durée de vie. Les matériaux naturels et peu traités ont été privilégiés. En plus, une gestion minutieuse lors du chantier a permis de minimiser la production et/ou de faciliter le recyclage des déchets durant cette phase.

Pour les murs, la densité et l'épaisseur des matériaux ont également été pris en compte. L'utilisation d'un maximum de matériaux non hétérogènes, intégrés de façon "non définitive", facilitera le démontage et la récupération ou le recyclage au terme de leur durée de vie. Cette méthode s'applique essentiellement aux matériaux et constructions à longévité plus courte que la structure portante du bâtiment : chape flottante, murs non porteurs à ossature bois, faux plafonds,...

Les murs porteurs ont été réalisés en briques de silico-calcaire. Comme ces briques ne sont pas cuites mais étuvés, leur production demande beaucoup moins d'énergie que celle des briques ordinaires. Les murs internes comportent également divers isolants naturels comme les fibres de cellulose, le liège et la laine de bois.









Pour la finition du bâtiment, ce sont des matériaux favorables au maintien d'un climat intérieur sain qui ont été retenus. Les peintures utilisées disposent d'écolabel et pour les colles, vernis, ou autres traitements des matériaux, ceux aux plus faibles émissions de composants organiques volatiles ont été privilégiés.

## **CLIN D'ŒIL**

Un premier test d'adaptabilité et du potentiel de mixité fonctionnelle du bâtiment : trait de durabilité et d'exemplarité, a été démontré du fait que, dans un premier temps, l'appartement duplex du rez de chaussée et de jardin a été aménagé avec succès en tant qu'espace de bureaux.

